

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** calgodip D 5000

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** EU-0018724-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0018724-0010

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

calgodip D 5000
Jod Dip F 50
Jod Dipp 50 (Iwetec)
Jod-Dipp 50 (Technolit)
Dip es barriere 5000
BaktoStop barrier 5.0

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	CVAS Development GmbH
	Adresse	Dr. Albert Reimann Str. 16 a 68526 Ladenburg Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0018724-0000 1-8	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0018724-0010	
<b>Date de l'autorisation</b>	18/12/2018	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	30/11/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Calvatis GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Dr. Albert Reimann Str. 16a 68526 Ladenburg Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Dr. Albert Reimann Str. 16a 68526 Ladenburg Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Cosayach Nitratos S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Amunategui 178 not applicable Santiago Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	S.C.M. Cosayach Cala Cala not applicable Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	ACF Minera S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	San Martin No 499 not applicable Iquique Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Lagunas mine not applicable Pozo Almonte Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	SQM S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Los Militares 4290, Piso 4 not applicable Las Condes Chili
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Nueva Victoria plant not applicable Pedro de Valdivia plant Chili

<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Nihon Tennen Gas Co., Ltd / Kanto Natural Gas Development Co., Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	2508 Minami-Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon
<b>Substance active</b>	1319 - Iode
<b>Nom du fabricant</b>	Norkem Limited (fabricant de PVP-iodée)
<b>Adresse du fabricant</b>	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,54
Acide acétique	Acide acétique		64-19-7	200-580-7	0,26

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

**Mention de danger**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

Éviter le rejet dans l'environnement.  
 Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation  
 Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Utilisation # 8.1 – Désinfection des trayons de bétail laitier : désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

<b>Type de produit</b>	TP03 - Hygiène vétérinaire
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Non applicable
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: cellules végétatives  Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: cellules végétatives
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
<b>Méthode(s) d'application</b>	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage -  Voir les instructions d'utilisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Vaches: 5 ml par traitement - 0% -  Application après la traite : 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1000 kg

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.  
Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.  
Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.  
Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.  
Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.  
Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.  
Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.  
Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Utilisation # 8.2 – Désinfection des trayons de bétail laitier : désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Non applicable

Nom scientifique: Bactéries

<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom commun: Bactéries Stade de développement: cellules végétatives  Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: cellules végétatives
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
<b>Méthode(s) d'application</b>	Trempage automatique -  Voir les instructions d'utilisation
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Vaches: 5 ml par traitement - 0% -  Application après la traite : 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1000 kg

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.  
Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.  
Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.  
Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex : avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.  
Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.  
Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.  
Le processus est entièrement automatique.



## 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

## 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

## 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

## 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mentionné dans la FDS

**Description des mesures de premiers secours**

En cas d'inhalation : assurer un apport d'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau : laver à l'eau et au savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

**Stabilité et réactivité**

Réactivité : aucune autre information disponible.

Stabilité chimique/décomposition thermique/conditions à éviter : aucune décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : aucune donnée disponible.

Substances incompatibles : aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux : iode (lors du réchauffage).

**Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : aucune mesure spéciale requise.

Précautions pour la protection de l'environnement : ne pas laisser ce produit pénétrer en grande quantité dans les égouts ou les plans d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels). Ne pas utiliser de matériaux combustibles comme de la sciure. Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

**Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation : doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

Code déchet : selon le règlement instituant le catalogue européen des déchets (CED), les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du processus.

Catalogue européen des déchets : selon le règlement instituant le CED, les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du procédé d'utilisation du produit.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 24 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

## 6. Autres informations

Non applicable